



## *Le P'tit tour USEP 2019 dans l'Aude*

### **A. Le témoin (le jour de la sortie) :**

Un témoin pourra être matérialisé par une photo, un selfie pris(e) avec le « Bonhomme USEP 11 » par la classe ou les classes qui réalise(nt) la sortie, ou des pièces de puzzle à reconstituer (voir site).

Ce document sera transmis le jour même de cette étape à l'USEP 11 ([usep@ligue11.org](mailto:usep@ligue11.org))

### **B. La trace écrite (après la sortie) :**

Une photo d'un élément du patrimoine local et un compte-rendu de la journée seront directement mis en ligne sur le site de l'USEP 11 (grâce au tutoriel, voir lien ci-dessous) ou seront envoyés numériquement, à l'USEP ([usep@ligue11.org](mailto:usep@ligue11.org)), le plus rapidement possible.

Ainsi tous les participants pourront consulter sur le site USEP 11 :

[https://usep11.org/site\\_usep11/index.php/53-petit-tour-usep/207-le-petit-tour-usep-2019](https://usep11.org/site_usep11/index.php/53-petit-tour-usep/207-le-petit-tour-usep-2019)

l'ensemble des parcours illustrés sur une carte à l'échelle de l'Aude.

Tutoriel pour mettre en ligne des articles sur le site de l'USEP 11 :

[http://usep11.org/site\\_usep11/index.php/aide-outils/17-comment-creer-un-article-et-y-inserer-des-images](http://usep11.org/site_usep11/index.php/aide-outils/17-comment-creer-un-article-et-y-inserer-des-images)